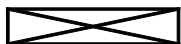


LISTE DES ALLERGENES MAJEURS

PÉRIODE DU 13 au 17 MAI 2024

	PLAT	Lait	Gluten	Œuf	Poissons	Sulfites	Fruits à coques	Crustacés	Mollusque	Soja	Céleri	Arachides	Moutarde	Sésame	Lupin
lundi	Pizza														
	Steak haché														
	Jardinière de légumes														
	Fromage														
	Fruits de saison														
mardi	Melon														
	Quenelles gratinées														
	Pâtes														
	Gouda														
	Gâteau basque														
jeudi	Salade composée														
	Poulet façon tajine														
	Semoule														
	mini cake														
	Crème chocolat														
vendredi	Betteraves/mâches														
	Rôti de porc														
	Röstis														
	Glace														
	Fruits de saison														



Allergène présent dans le plat

Le règlement INCO (Information du Consommateur) [N°1169/2011] est une nouvelle réglementation Européenne sur les denrées alimentaires applicable à partir du 13 décembre 2014.

A partir de cette date, les opérateurs en restauration hors foyer devront mettre à disposition de leurs clients une information écrite sur les allergènes présents dans les denrées alimentaires proposées.